

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 28 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt-huit mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BONNAFOUS Catherine, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SERANDOUR Cyril, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 22 mars 2022

Affichage :

Du mercredi 30 mars
au lundi 30 mai 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Procurations de vote et mandataires : Mme BOULEAU Jocelyne ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M.PIERRE Frédéric ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

Absent : M,SIMON Didier

Mme Carine THERAUD est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 22 mars 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

17-2022 - Administration générale : Approbation du procès-verbal du 1^{er} mars 2022

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2022.

18-2022 - Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal pour donner acte des décisions prises par délégation du Conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal pour donner acte des décisions prises par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

- Non-exercice du droit de préemption urbain dans le cadre de la déclaration d'intention d'aliéner d'un bien bâti sur terrain propre cadastré section AN N°129p sis 28 rue des Longrais, d'une superficie de 846 m², au prix de 250 000,00 € + frais d'agence et d'acte à la charge de l'acquéreur.
- Non-exercice du droit de préemption urbain dans le cadre de la déclaration d'intention d'aliéner d'un bien bâti sur terrain propre cadastré section AY N°169p-170p sis 8 ruelles du Tertre Rouge, d'une superficie de 2548 m², au prix de 850 000,00 € + frais d'agence et d'acte à la charge de l'acquéreur.
- Non-exercice du droit de préemption urbain dans le cadre de la déclaration d'intention d'aliéner d'un bien non bâti sur terrain propre cadastré section BD N°59 sis allée du Grand Tertre, d'une superficie de 468 m², au prix de 309 920,00 €.

Les membres du Conseil municipal prennent acte des décisions prises par Monsieur le Maire.

19-2022 - Administration générale : Formation et désignation des commissions communales / actualisation

Elu référent : G. LEFEUVRE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (28/28 voix), les membres du conseil municipal décident :

DE NE PAS VOTER au scrutin secret

DESIGNENT Monsieur Cyril SERANDOUR, candidat en remplacement de Mme Julie DEGUILLARD pour la commission vie associative

DESIGNENT Monsieur Cyril SERANDOUR, candidat en remplacement de M Eric SOUQUET pour la commission aménagement, patrimoine, mobilité et accessibilité.

20-2022 - Vie associative : Convention ADOM + / reconduction

Elu référent : L. TORTELIER

Après débat, le Conseil Municipal par 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) :

VALIDE les termes de la convention

AUTORISE M le Maire à la signer.

21-2022 - Urbanisme : Bocage - avenant à la concession à long terme pour le stationnement / modification

Elu référent : G. LEFEUVRE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (28/28 voix), les membres du conseil municipal :

MODIFIENT le nom de la société bénéficiaire du transfert de la concession à long terme de stationnement prévu à la délibération n°154-2022 pour le remplacer par MCF#1-17 ;

PERMETTENT la faculté de substitution en cas de nouveau changement de nom.

22-2022 - Vidéoprotection – autorisation préfectorale et charte éthique : validation

Elu référent : Jaroslava JOUAULT

Après débat, le Conseil Municipal par 21 voix POUR et 7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) :

VALIDE les emplacements de déploiement des caméras tel que présenté,

SOLLICITE la demande de subvention au titre du FIPD (Fonds interministériel de la prévention de la délinquance),

DEPOSE une demande d'autorisation préfectorale pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur le domaine public,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération et notamment la charte éthique ainsi présentée.

23-2022 - Approbation des comptes de gestion de Monsieur le receveur pour l'exercice 2021 – budget principal et budgets annexes

Elu référent : V.Pointier

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), les membres du Conseil municipal approuvent les comptes de gestion de Monsieur le receveur.

24-2022 - Approbation des comptes administratifs pour l'exercice 2021 - budget principal et budgets annexes

Elu référent : V.Pointier

Sous la présidence de M.Vincent POINTIER, M Gaël LEFEUVRE ayant quitté la salle, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité par 26 voix POUR, procède aux votes sur les réalisations budgétaires de l'exercice 2021 (année N) et arrête définitivement les résultats de cet exercice comme suit :

COMMUNE

Sections	Fonctionnement			Investissement		
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N
Opérations de l'exercice N	6 990 334,90	8 384 692,96	1 394 358,06	2 445 309,68	4 950 482,87	2 505 173,19
Reste à réaliser N				442 087,98	54 044,57	-388 043,41

ZAC DE LA VIGNE

Sections	Fonctionnement			Investissement		
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N
Opérations de l'exercice N	3 583 073,26	8 659 290,85	5 076 217,59	6 650 035,25	3 144 727,57	- 3 505 307,68

ZA 4

Sections	Fonctionnement			Investissement		
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N
Opérations de l'exercice N	102 117,35	41,83	-102 075,52	83,65	41,83	-41,82

CONSTRUCTION DE LA MAPA

Sections	Fonctionnement			Investissement		
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N
Opérations de l'exercice N	11 752,81	111 063,00	99 310,19	240 205,34	98 683,89	- 141 521,45

25-2022 - Affectation des résultats 2021

Elu référent : V. Pointier

Après débat et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal constate et affecte définitivement les résultats des comptes administratifs 2021 de la manière suivante :

COMMUNE

Sections	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N	Solde N
Résultat n-1 reporté sur l'année N			300 000,00	300 000,00		3 170 886,71	3 170 886,71
Opérations de l'exercice N	6 990 334,90	8 084 692,96	1 094 358,06	2 445 309,68	1 779 596,16	-665 713,52	
Totaux à affecter ou reporter (1)	6 990 334,90	8 384 692,96	1 394 358,06	2 445 309,68	4 950 482,87	2 505 173,19	
Reste à réaliser N (2)				442 087,98	54 044,57	-442 087,98	

Report du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2021
Budget 2022

		Définitif
Résultat de fonctionnement reporté	R/002	300 000,00
Résultat de fonctionnement affecté en investissement	R/1068	1 094 358,06
Résultat d'investissement reporté en investissement	R/001	2 505 173,19

ZAC DE LA VIGNE

Sections	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N	Solde N
Résultat n-1 reporté sur l'année N		0,00	5 073 384,87	5 073 384,87	3 105 844,78	0,00	-3 105 844,78
Opérations de l'exercice N	3 583 073,26	3 585 905,98	2 832,72	3 544 190,47	3 144 727,57	-399 462,90	
Totaux (1)	3 583 073,26	8 659 290,85	5 076 217,59	6 650 035,25	3 144 727,57	-3 505 307,68	

Report du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2021
Budget 2022

		Définitif
Résultat de fonctionnement reporté en fonctionnement	R/002	5 076 217,59
Résultat d'investissement reporté en investissement	D/001	-3 505 307,68

ZA4

Sections	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N
Résultat n-1 reporté sur l'année N	102 075,52		-102 075,52	41,82	0,00	-41,82
Opérations de l'exercice N	41,83	41,83	0,00	41,83	41,83	0,00
Totaux (1)	102 117,35	41,83	-102 075,52	83,65	41,83	-41,82

Report du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2021
Budget 2022

		Définitif
Résultat de fonctionnement reporté en fonctionnement	D/002	-102 075,52
Résultat d'investissement reporté en investissement	D/001	-41,82

CONSTRUCTION DE LA MAPA

Sections	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Libellés	Dépenses N	Recettes N	Solde N	Dépenses N	Recettes N
Résultat n-1 reporté sur l'année N			0,00	145 035,37		-145 035,37
Opérations de l'exercice N	11 752,81	111 063,00	99 310,19	95 169,97	98 683,89	3 513,92
Totaux (1)	11 752,81	111 063,00	99 310,19	240 205,34	98 683,89	-141 521,45

Report du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2021
Budget 2022

		Définitif
Résultat de fonctionnement affecté en investissement	R/1068	99 310,19
Résultat d'investissement reporté en investissement	D/001	- 141 521,45

26-2022 - Vote des taux d'imposition locaux 2022

Elu référent : V. Pointier

Après débat et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2022.

27-2022 - Finances : Création d'un budget annexe / zone d'aménagement concertée Multisites

Elu référent : V. Pointier

Après débat, le Conseil Municipal par 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) décide :
DE CREER le budget annexe de la Zone d'Aménagement Concertée Multisites.

28-2022 - Vote du budget primitif principal 2022

Elu référent : V. Pointier

Après débat, le Conseil Municipal,
ADOpte le projet de budget principal primitif pour l'année 2022 comme suit :**BUDGET DE LA VILLE****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	BP 2022	VOTES
011	Charges à caractère général	1 540 178,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
012	Charges de personnel	4 503 609,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
014	Atténuations de produits	287 975,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
65	Autres charges de gestion courante	728 175,00	7 ABSTENTIONS (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
66	Charges financières	149 500,00	Unanimité (28/28 voix)
67	Charges exceptionnelles	11 050,00	Unanimité (28/28 voix)
022	Dépenses imprévues	45 000,00	Unanimité (28/28 voix)
023	Virement en investissement	824 183,00	Unanimité (28/28 voix)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00	Unanimité (28/28 voix)
Total des dépenses		8 339 670,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP 2022	VOTES
013	Atténuations de charges	40 000,00	Unanimité (28/28 voix)
70	Prestations de service	855 369,00	Unanimité (28/28 voix)
73	Impôts et taxes	5 313 701,00	Unanimité (28/28 voix)
74	Dotations et participations	1 630 659,00	Unanimité (28/28 voix)
75	Autres produits de gestion courante	147 865,00	Unanimité (28/28 voix)
76	Produits financiers	10,00	Unanimité (28/28 voix)
77	Produits exceptionnels	12 000,00	Unanimité (28/28 voix)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 066,00	Unanimité (28/28 voix)
002	Excédent de fonctionnement reporté	300 000,00	Unanimité (28/28 voix)
Total des recettes		8 339 670,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2022	VOTES
	<u>Dépenses d'investissement par opérations :</u>	<u>5 424 480,98 dont :</u>	
201	Services administratifs	290 796,28	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
202	Services techniques	92 350,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
203	Environnement et cadre de vie	268 771,33	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
204	Ecole maternelle et primaire	100 763,04	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
206	Enfance et petite enfance	22 462,99	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
208	Opérations non affectées	1 172 308,70	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
209	Rénovation de bâtiments	273 916,49	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
241	Toiture salle de la Vigne	23 051,15	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
242	Pôle de la Morinai	3 010 981,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
243	Extension les Blanchets – 3 raquettes	169 080,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA,

			P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
		<i>Dont RAR</i> 442 087,98	
23	Dépenses investissement	803 957,35	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
16	Capital emprunts	422 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
020	Dépenses imprévues	45 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 066,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
Total des dépenses		6 755 504,33	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP 2022	VOTES
	<u>Recettes d'investissement par opérations :</u>	<u>677 544,57 dont :</u>	
204	Ecole maternelle et primaire	54 044,57	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
242	Pôle de la Morinais	623 500,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
		<i>Dont RAR 54 044,57 €</i>	
16	Emprunts et dettes	2 500,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR

10	Dotations	1 279 358,06	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
024	Produit de cession	1 196 745,51	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
021	Virement du fonctionnement	824 183,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
001	Excédent reporté	2 505 173,19	7 CONTRE (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) 21 voix POUR
Total des recettes		6 755 504,33	

29-2022 - Vote du budget primitif annexe 2022 – ZA 4

Elu référent : V. Pointier

BUDGET DE LA ZA 4

Chap	Libellés	BP 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	41 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41,83
002	Solde d'exécution négatif	102 075,52
023	Virement à l'investissement	40 999,99
Dépenses de fonctionnement		184 117,34

Chap	Libellés	BP 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
75	Autres charges de gestion courante	102 117,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	41 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 000,00
Recettes de fonctionnement		184 117,34

Chap	Libellés	BP 2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	41,82
Dépenses d'investissement		41 041,82

Chap	Libellés	BP 2022
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41,83
021	Virement du fonctionnement	40 999,99
Recettes d'investissement		41 041,82

Après débat, par 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET), le Conseil municipal approuve le budget primitif annexe 2022 de la ZA4 susvisé.

30-2022 - Vote du budget primitif annexe « construction de la MAPA » - exercice 2022
Elu référent : V. Pointier

BUDGET « CONSTRUCTION DE LA MAPA »

Chap	Libellés	BP 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
65	Autres charges de gestion courante	11 500,00
66	Charges financières	
023	Virement à la section d'investissement	138 211,26
Dépenses de fonctionnement		149 711,26

Chap	Libellés	BP 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
75	Autres produits de gestion courante	149 711,26
Recettes de fonctionnement		149 711,26

Chap	Libellés	BP 2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
001	Solde d'exécution négatif	141 521,45
16	Emprunts	96 000,00
Dépenses d'investissement		237 521,45

Chap	Libellés	BP 2022
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
1068	Affectation du résultat de fonctionnement	99 310,19
021	Virement de la section de fonctionnement.	138 211,26
Recettes d'investissement		237 521,45

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal ADOPTE le projet de budget primitif annexe « construction de la MAPA » pour 2022 tel que présenté.

31-2022 - Vote du budget primitif annexe 2022 – ZAC DE LA VIGNE

Elu référent : V. Pointier

BUDGET DE LA ZAC DE LA VIGNE

Chap	Libellés	BP 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	1 669 629,29
65	Autres charges de gestion courante	3 280,62
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 266 476,73
023	Virement vers l'investissement	1 783 021,42
Dépenses de fonctionnement		8 722 408,06

Chap	Libellés	BP 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
70	Produits des services	102 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 544 190,47
002	Excédent de fonctionnement reporté	5 076 217,59
Recettes de fonctionnement		8 722 408,06

Chap	Libellés	BP 2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 544 190,47
001	Solde d'exécution négatif	3 505 307,68
Dépenses d'investissement		7 049 498,15

Chap	Libellés	BP 2022
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 266 476,73
021	Virement de la section de fonctionnement	1 783 021,42
Recettes d'investissement		7 049 498,15

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal ADOPTE le projet de budget primitif annexe 2022 pour la ZAC de la Vigne tel que présenté.

32-2022 - Vote du budget primitif annexe 2022 – ZAC MULTISITES

Elu référent : V. Pointier

BUDGET DE LA ZAC MULTISITES

Chap	Libellés	BP 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	456 225,51
65	Autres charges de gestion courante	209 774,49
023	Virement vers l'investissement	500 000,00
Dépenses de fonctionnement		1 166 000,00

Chap	Libellés	BP 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
74	Dotations et participations	666 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000,00
Recettes de fonctionnement		1 166 000,00

Chap	Libellés	BP 2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500 000,00
Dépenses d'investissement		500 000,00

Chap	Libellés	BP 2022
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
021	Virement de la section de fonctionnement	500 000,00
Recettes d'investissement		500 000,00

Après débat, le Conseil Municipal, par 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) ADOPTE le projet de budget primitif annexe 2022 pour la ZAC MULTISITES tel que présenté.

33-2022 - Créances irrécouvrables : validation

Elu référent : V. Pointier

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (28/28 voix), les membres du conseil municipal décident :
D'ADMETTRE en créances éteintes la somme de 327,66 € à l'article 6542 du budget principal 2022.

34-2022 - Convention RASED – modification : autorisation à signer

Elu référent : A.MAHEO

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (28/28 voix), les membres du conseil municipal :
APPROUVENT la convention relative au RASED
AUTORISENT le Maire à signer la convention

35-2022 - Convention de gestion de la viabilité hivernale : autorisation à signer

Elu référent : Jaroslava JOUAULT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (28/28 voix), les membres du conseil municipal :
EMETTENT un avis favorable sur le projet de convention avec Rennes Métropole relatif à la viabilité hivernale,
AUTORISENT M le Maire à la signer

36-2022 - Vente d'une parcelle dans la ZA 4 Bellevue : autorisation

Elu référent : Gaël LEFEUVRE

Sous réserve de l'avis du Pôle d'Évaluation Domaniale,

Après débat, le Conseil Municipal, par 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (C.BONNAFOUS, C.VILLARET, J.M.LE GUENNEC, M.DA CUNHA, P.VALLÉE, S.NOULLEZ et B.LEJOLIVET) décide :

D'AUTORISER la cession à la société « UNIVERS DES JARDINS » du délaissé de terrain à être cadastré pour une superficie d'environ 2 750 m² aux conditions de prix ci-dessus exposées et pour la réalisation d'un projet correspondant à la présentation jointe en annexe.

DE DIRE que le terrain objet de la cession fera préalablement l'objet d'une désaffectation et d'un déclassement du domaine public communal après son détachement de la parcelle aujourd'hui cadastrée AO 184 pour une superficie de 10 112 m² ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier, en particulier la signature de l'acte authentique,

DE DESIGNER Maître JOUFFREY, notaire à Thorigné-Fouillard, pour la rédaction de l'acte.

La séance est levée à 23 H 37.

Affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, en mairie, le 30 mars 2022.

Le Maire,
Gaël LEFEUVRE



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the official seal.